



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mariage

Question écrite n° 120983

Texte de la question

M. Patrice Calmégane attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la cérémonie de mariages par les maires. Les mariages sont certes des moments festifs pour les couples, les amis, et la famille ; néanmoins, de plus en plus régulièrement, des maires sont confrontés lors de la célébration de mariages à des retards de plus d'une demi-heure sans justification, à des placements de banderoles dans la salles des mariages, à des conduites dangereuses autour des mairies... Il lui demande comment un maire, officier de l'état civil représentant l'État, peut-il mieux organiser la préparation et la célébration des mariages en mairie sans risque de contestation.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Calmégane](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120983

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11492

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)